



Pour tout renseignement :

Communauté de Communes du Pays
de Pont-Château - Saint-Gildas-des-Bois
2 bis, rue des Châtaigniers 44160 PONT-CHÂTEAU
Tél : 02 40 45 68 95

Aléop, mon billet en un clic !

Téléchargez l'application



WOP m-ticket



infos pratiques

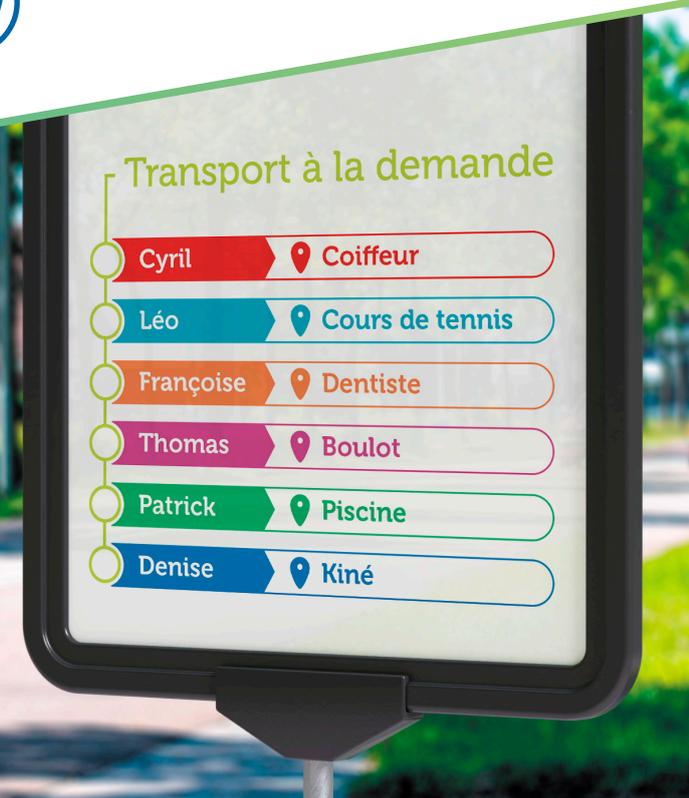
Transport à la demande

du Pays de Pont-Château -
Saint-Gildas-des-bois



Le port du masque est obligatoire dans
les transports en commun.

Création graphique : nobilito - Ne pas jeter sur la voie publique - Novembre 2021



? QU'EST CE QUE LE TRANSPORT À LA DEMANDE ?

Une visite chez des amis, un rendez-vous pour un emploi, un saut à la bibliothèque...

Le transport à la demande permet d'effectuer des déplacements de proximité et complète l'offre de transport du réseau Aléop.

Sur une simple réservation, un véhicule passe vous prendre à votre domicile et vous conduit sur les lieux de votre choix au sein de la Communauté de Communes du Pays de Pont-Château Saint-Gildas-des-Bois ou vers une commune limitrophe ou un pôle de centralité.

Ce service fonctionne :

• le matin :

du lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h00 à 9h30 et de 11h30 à 12h00,

• l'après-midi :

le mercredi et le vendredi de 14h00 à 14h30 et de 16h30 à 17h00.w



Le transport à la demande pour tous

Ce service est également accessible aux personnes en fauteuil roulant avec véhicules adaptés et personnel formé.



QUELS SONT LES TRAJETS POSSIBLES ?

Les trajets sont possibles au départ des communes de la Communauté de communes du Pays de Pont-Château Saint-Gildas-des-Bois :

Crossac
Drefféac
Guenrouët
Missillac
Pont-Château
Sévérac

Saint-Gildas-des-Bois
Sainte-Anne-sur-Brivet
Sainte-Reine-de-Bretagne

Vous pouvez ainsi rejoindre :

➔ Le lieu de votre choix au sein de la Communauté de Communes du Pays de Pont-Château Saint-Gildas-des-Bois (liste des communes ci-dessus).

➔ Une commune limitrophe :

Besné
Blain
Bouvron
Campbon
Donges
Fégréac
Herbignac
La Chapelle-des-Marais
Le Gâvre

Nivillac
Plessé
Prinquiau
Quilly
Saint-Dolay
Saint-Joachim
Saint-Malo-de-Guersac
Théhillac

➔ Un pôle de centralité : la gare de Savenay pour les personnes à mobilité réduite.

➔ Un pôle de santé : Cité sanitaire de Saint-Nazaire (Bd Georges Charpak, 44600 Saint-Nazaire).



COMBIEN ÇA COÛTE ?

- Ticket à l'unité : 2,40 €
- Carnet de 10 tickets : 21,00 €

Un ticket est valable pour un trajet et peut être utilisé en correspondance avec le réseau STRAN pendant 1h00 (compostage obligatoire à la montée).

Points de vente :

- À bord des véhicules.
- Sur votre téléphone : M-tickets disponibles sur les applications TAN et WOP.
- Dans les points de vente Aléop en Loire-Atlantique (liste disponible sur aleop.paysdelaloire.fr)



COMMENT RÉSERVER ?

1. Inscrivez-vous à la mairie de votre domicile avec présentation d'un justificatif de domicile.

Une carte et un numéro d'identifiant vous seront attribués. L'adhésion est gratuite.

2. Réservez votre transport par téléphone au 02 40 45 68 95 au plus tard la veille de votre déplacement avant 16h00.

Si vous êtes en fauteuil roulant, précisez-le au moment de la réservation afin qu'un véhicule adapté vous soit proposé.

3. Le véhicule passe vous chercher à votre domicile et assure le transport que vous avez réservé.